

24

K

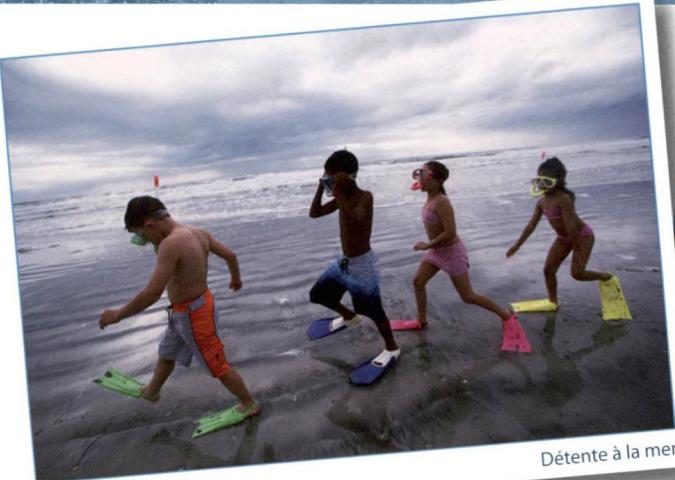


la garde côtière
veille sur la mer

www.gardecotiere.be

La mer du Nord,
une mer houleuse très animée





Détente à la mer



Contrôle à la mer



Sauvetages en mer



Tempête en mer

Vision et mission

225049

La Garde côtière est chargée de la coordination et la concertation entre les administrations compétentes pour la mer du Nord. En effet, la Belgique est responsable d'une région marine d'une superficie d'environ 3600 km², aussi parfois dénommée la onzième province. Cette zone peut paraître petite par rapport au continent mais il ne faut pas oublier que notre mer du Nord est une des voies maritimes les plus fréquentées au monde. Une coopération efficace entre les partenaires est donc de la plus haute importance.

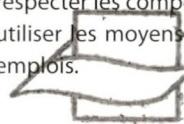
Outre les chalutiers et les ferries vous trouverez aussi sur notre petit bout de mer des pétroliers, des navires à passagers et des voiliers. Elle est un site d'extraction de sable et de gravier, de pêche et de dragage. La mer du Nord comprend des zones militaires d'exercices, des parcs à éoliennes, des zones soumises à la directive oiseaux et d'autres zones protégées. De plus, la zone de

la mer du Nord est parsemée de bancs de sable, d'épaves et de tout un réseau de pipelines et câbles immergés. La mer du Nord bouillonne d'activités!

Non moins de 18 instances officielles (aux niveaux flamand et fédéral) sont responsables du bon déroulement de toutes ces activités. La priorité de la Garde côtière est d'assurer la coopération entre les différents partenaires pour que les opérations en mer s'effectuent le plus efficacement possible.

Les trois principes fondamentaux de la Garde côtière sont:

- garantir l'égalité des partenaires;
- respecter les compétences respectives des partenaires;
- utiliser les moyens de façon optimale pour éviter les doubles emplois.

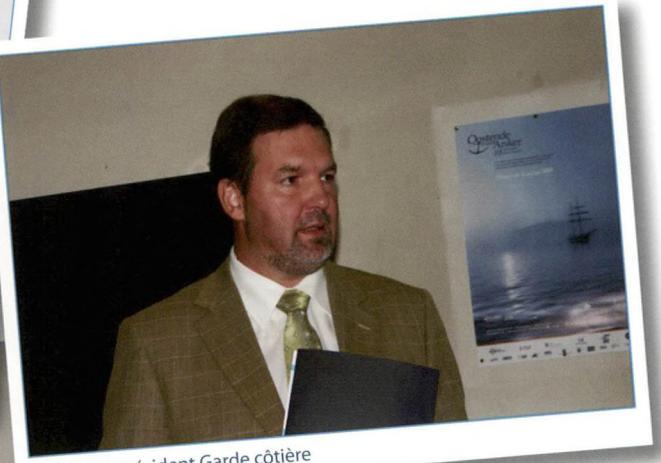


Vlaams Instituut voor de Zee
Flemish Marine Institute





Jacques D'Havé, président Garde côtière



Jaak Raes, président Garde côtière



Johan Debryser, commissaire d'arrondissement province de Flandre occidentale



Paul Breyne, gouverneur province Flandre occidentale

Structure

La Garde côtière se divise en deux branches: une branche opérationnelle et une branche administrative. La Garde côtière est composée de trois entités administratives qui se complètent, à savoir l'organe stratégique, l'organe de concertation et le secrétariat.

L'organe stratégique

L'organe stratégique coordonne la coopération entre les différents services. Il conçoit des propositions et des avis pour les ministres compétents et les gouvernements fédéral et flamand.

Dans l'organe stratégique siègent les chefs de départements et les directeurs généraux des partenaires de la Garde côtière. La présidence est assurée alternativement par un fonctionnaire flamand, M. Jacques D'Havé (administrateur général de l'agence des Services Maritimes et Côtiers) et un fonctionnaire fédéral, M. Jaak Raes (directeur général du centre gouvernemental de Coordination et de Crise).

L'organe de concertation

L'organe de concertation examine les dossiers et rassemble des informations pour l'organe stratégique. L'organe de concertation peut également mettre en place des groupes de travail pour préparer certains dossiers.

Le gouverneur de la province de Flandre occidentale préside cet organe de concertation. Cet organe est constitué pour le reste de délégués désignés par les partenaires de la Garde côtière. Parmi ces délégués figurent des ingénieurs, des scientifiques, des juristes, des experts nautiques ou opérationnels. Ils disposent de la connaissance pratique nécessaire en vue du rassemblement des données et de la préparation des dossiers.



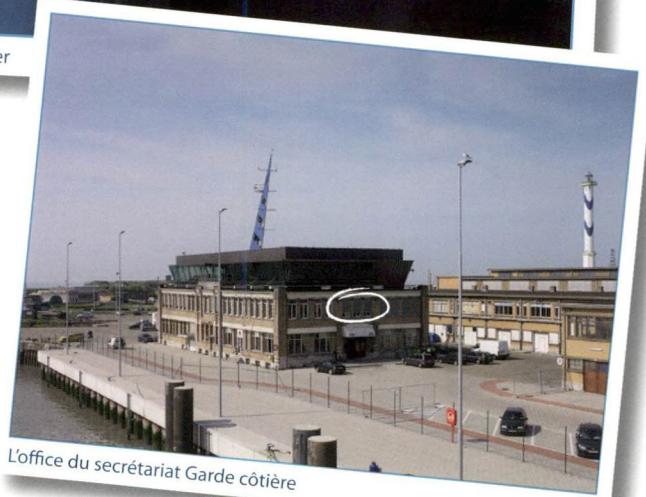


Le secrétariat de la Garde côtière : Ulrike Vanhessche, Sofie Rommelaere et Pascal Depoorter

Le secrétariat

Le secrétariat est considéré comme le moteur de la Garde côtière et coordonne tant les activités administratives que les activités opérationnelles. Le secrétariat organise des réunions et crée des plans d'urgence en coopération avec les partenaires de la Garde côtière. Le secrétariat se charge de la préparation de stratégies et entretient également les contacts nécessaires avec les organisations sœurs des pays étrangers.

De plus, le secrétariat est le point de contact pour le public pour toute question relative à la mer du Nord. Sa devise est: « une question, une solution ». Pour toute question introduite auprès du secrétariat, le partenaire approprié est contacté pour fournir la réponse ou la solution correcte.

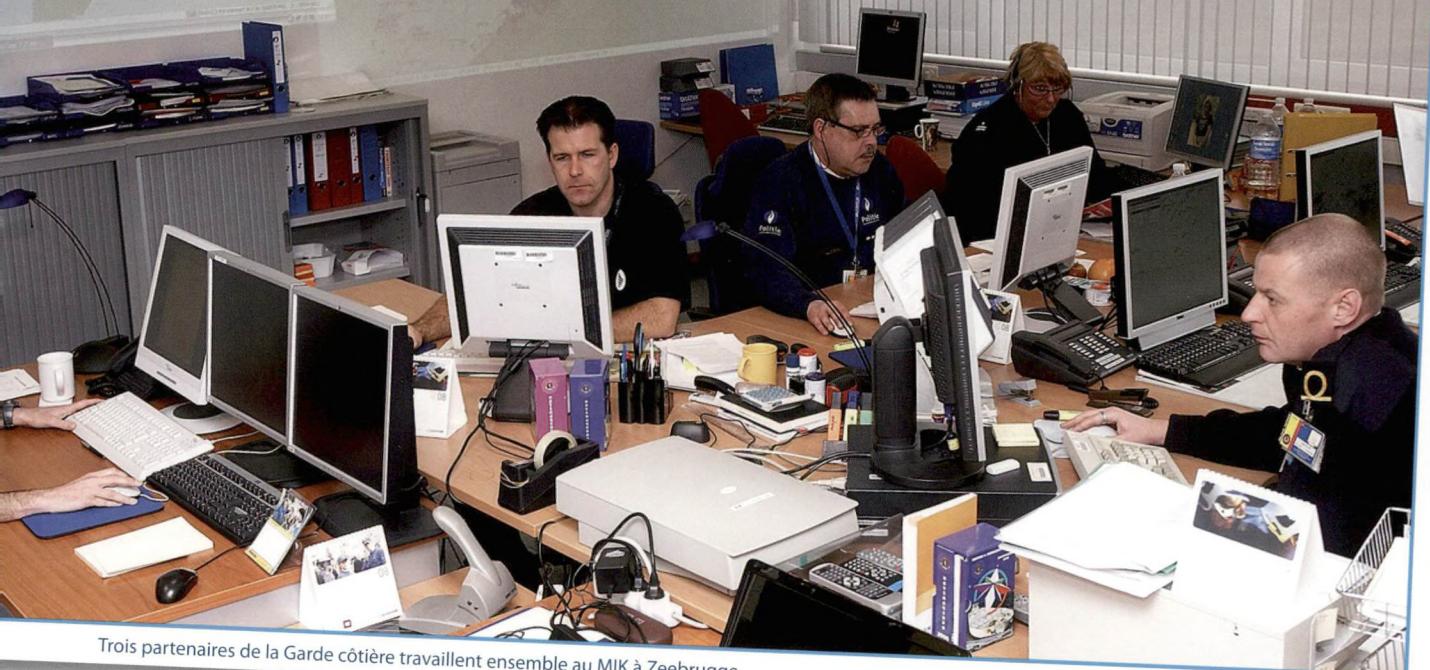


Le secrétariat est situé dans le bâtiment du Centre Maritime de Sauvetage et Coordination (MRCC) à Ostende.

Le secrétariat peut être contacté via: info@kwgc.be



Plus forts ensemble



Trois partenaires de la Garde côtière travaillent ensemble au MIK à Zeebrugge

Centrale Garde côtière

Avec les moyens des partenaires de la Garde côtière, la Centrale Garde côtière constituent le volet opérationnel de la Garde côtière. La centrale Garde côtière est composée de deux services qui fonctionnent en étroite collaboration: le Centre Maritime de Sauvetage et de Coordination (MRCC) à Ostende et le Carrefour de l'Information Maritime (MIK) à Zeebrugge. On peut comparer la Centrale Garde côtière avec les services 100 et 101 sur terre. Le MRCC assure la sécurité ou « safety » en mer et coordonne les sauvetages en mer. Le MIK assure la sûreté ou la « security » en mer et s'assure que la loi soit respectée en mer.

La Centrale Garde côtière surveille au moyen des véhicules, des hélicoptères et de l'avion de surveillance des différents partenaires tout ce qui se déroule en mer. Les opérateurs de la Centrale Garde côtière veillent sur la mer à l'aide d'images radar, de cartes maritimes et d'informations météorologiques. Ils interviennent également préventivement pour éviter des accidents en mer.





Centre Maritime de Sauvetage et de Coordination à Ostende



Carrefour de l'Information Maritime à Zeebrugge



Opérateur MRCC au travail



Opérateur MIK au travail

Dans le MIK, des opérateurs de la marine, la police de la navigation et la douane collaborent étroitement pour s'assurer que toutes les lois soient respectées en mer. Le MIK détecte les activités illégales. Il peut s'agir d'actes terroristes en passant par le trafic d'êtres humains, les drogues et autres commerces illégaux jusqu'aux pratiques interdites de pêche et au déversement illégal d'hydrocarbures. Le contrôle par les partenaires de la Garde côtière compétents est dès lors une nécessité absolue.

Le MRCC est responsable de l'organisation du secours en période de crise. Lors d'une catastrophe en mer, le gouverneur de Flandre occidentale active le plan d'urgence mer du Nord. En coopération avec son comité de crise, il coordonne alors le secours à partir de la salle de crise du MRCC. Lors d'une catastrophe, le MRCC et le MIK sont en liaison directe avec le Centre de Crise du gouvernement et avec toutes les unités volantes et navigantes concernées par le secours.



Partenaires



SPF Intérieur – Protection Civile

10



SPF Intérieur – Centre de Crise

12



SPF Intérieur – Police de la navigation

14



Division Gestion des ports et de l'eau

16



SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Collaboration au Développement

18



Division Gestion internationale environnementale

20



Ministère de la Défense

22



Division de la Côte

24



SPP Développement durable

26



Pilotage

28



SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

30



Division Accès maritime

32



SPF Finances - Douanes et accises

34



Service d'Accompagnement maritime

36



SPF Mobilité et Transport – DG Transport maritime

38



Flotte

40



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement - Service Milieu Marin

42



Division Pêche en mer

44



SPP Gestion scientifique – Unité de Gestion du Modèle Mathématique

46



Le gouverneur de la province de Flandre occidentale

48



SPF Intérieur Protection civile

La Protection civile est composée de six unités opérationnelles disponibles en permanence. Lors d'une catastrophe ou d'un accident, les autorités, la police et le service incendie peuvent faire appel à l'équipement et aux services spécialisés de la Protection civile.

Le renfort de la Protection civile est également invoqué lors du nettoyage après une pollution ou pour empêcher le développement de la pollution. Ils disposent de matériel spécialisé pour lutter contre la pollution par hydrocarbures en mer. Lorsque ces hydrocarbures atteignent quand même la côte, la protection civile collabore avec les services d'incendie et les services d'assainissement communaux pour le nettoyage de la plage. La majeure partie du matériel de nettoyage est stockée dans l'unité de Jabbeke.

La Protection civile aide également lors de l'enlèvement des mammifères marins qui échouent sur la plage.

« La Protection civile est souvent appelée pour nettoyer la pollution par des hydrocarbures, sur la terre ferme, dans les eaux intérieures ou dans les ports. Heureusement notre côte n'est pas souvent touchée par de graves pollutions. Pourtant nous nous exerçons souvent en mer. Les procédures sont les mêmes que dans les eaux intérieures mais en mer nous utilisons du matériel plus lourd de la DG Environnement et nous pouvons utiliser les navires de la marine ou de la Flotte. »

Kurt Timmerman, collaborateur opérationnel Protection civile



Lutte contre les hydrocarbures sur la plage



Kurt Timmerman, collaborateur opérationnel







12 La Garde côtière veille sur la mer

SPF Intérieur

Centre de Crise

Vigilance active

Les collaborateurs du Centre de Crise suivent 24h/24, 7j/7 l'actualité. Ils rédigent chaque jour six rapports de situation, basés sur l'information de leurs partenaires et des divers médias. Le Centre de Crise est en permanence tenu informé des plus récents développements et peut ainsi engager aussi efficacement que possible des moyens, coordonner les actions des partenaires ou prendre des décisions stratégiques.

Les collaborateurs de la permanence du Centre de Crise disposent de diverses procédures et bases de données pour avoir aussi rapidement que possible des situations de crise sous contrôle avec l'aide de leurs partenaires.

Si nécessaire, le Centre de Crise peut demander un aperçu actuel de la circulation des navires battant pavillon belge. Et ce à la fois pour la navigation devant la côte belge et dans le monde.

Planification d'urgence

Pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence, les plans d'urgence sont cruciaux. Les plans d'urgence comprennent les accords pour contrôler une situation et ainsi garantir la sécurité de la population.

Il existe un plan d'urgence spécial pour les mers haute fréquentation comme c'est le cas de la mer du Nord. Le plan d'urgence « mer du Nord » est déclenché lors d'incidents de grande envergure.

Le Centre de Crise intervient comme président fédéral de la Garde côtière et est impliqué dans l'élaboration du International Ship & Port Facilities Security Code (ISPS) et de la directive portuaire.

« Au Centre de Crise nous travaillons avec un système de roulement afin qu'une personne soit présente en permanence. Si une catastrophe se produisait, également en mer, nous pourrions suivre les développements de près. Dans ces moments-là, le téléphone n'arrête pas de sonner et il faut garder son calme. Tout le monde doit disposer aussi rapidement que possible des informations exactes. Nous organisons régulièrement des exercices pour tester toutes les procédures et les adapter si nécessaire. »

Chris Jacobs, chef de la permanence au Centre de Crise de l'Intérieur



Conférence de presse au Centre de Crise avec Jaak Raes



Chris Jacobs, chef de la permanence



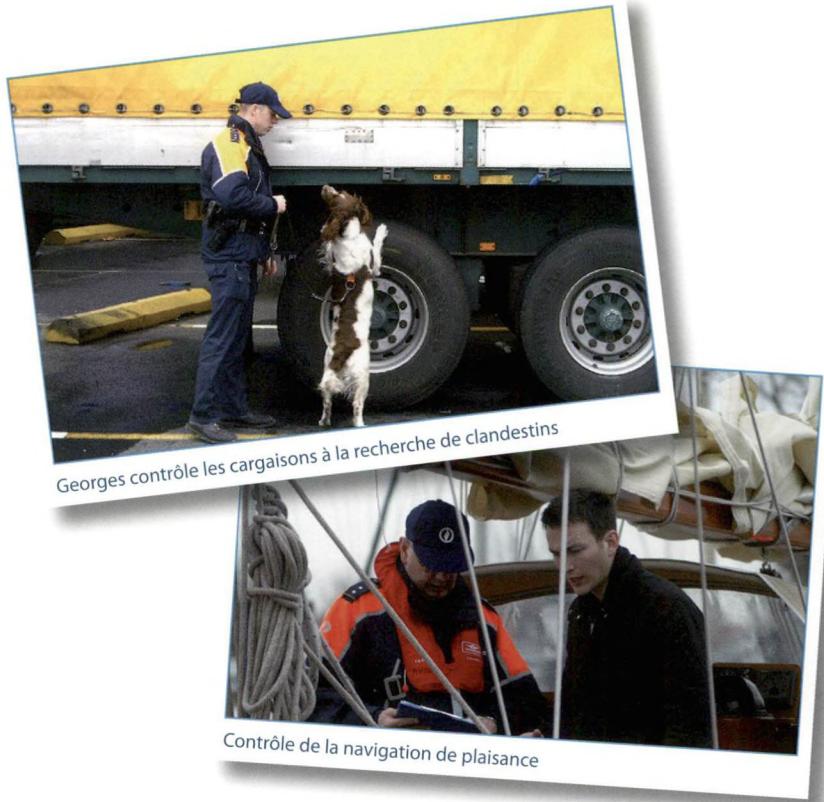
SPF Intérieur Police de la navigation

À la côte, vous trouvez la police de la navigation à la fois dans les ports commerciaux et dans les ports de plaisance. Cette section de la police fédérale y veille avec quelques 200 employés au respect de toutes les lois et les règlements dans et autour de l'eau. Le contrôle frontalier est l'une des principales missions et la migration illégale en direction du Royaume-Uni constitue l'un des plus grands défis.

C'est pourquoi la police de la navigation dispose à Zeebrugge d'une équipe de soutien technique qui peut être engagé non seulement à la frontière et dans les ports côtiers mais également en mer et sur l'ensemble du pays. Les moyens de l'équipe de soutien comprennent notamment un scanner mobile à rayons X, un sonar, un robot sous-marin, etc.

Sur l'eau, le bateau de patrouille SPN-09 est le navire porte-drapeau de la police de la navigation. Il y a aussi le véhicule d'intervention SPN-15 dont la vitesse maximale atteint plus de 40 noeuds ou plus ou moins 80km/h. Avec le petits et flexibles rigid hull inflatarble boats (rhib), ces bateaux de police font partie des valeurs stables de notre côté. De plus, une unité de la police de la navigation est présente en permanence au Carrefour de l'Information Maritime (MIK) à Zeebrugge.

La police de la navigation vise une approche intégrale et veut se profiler comme un partenaire dans et autour de l'eau. Un partenaire intervenant non seulement de manière répressive mais cherchant également des solutions de manière constructive.



« Un jour normal de travail sur l'eau reste toujours imprévisible: outre les missions de contrôle, il faut immédiatement réagir aux appels d'urgence, accidents et déversements d'hydrocarbures. Nous avons trois bateaux. A l'aide d'un grand RHIB (rigid hull inflatable boat) nous soutenons les services de sauvetage de la plage, avec nos bateaux de patrouille nous escortons les bateaux ou nous constatons les fuites d'hydrocarbures et grâce à nos rapides bateaux d'intervention, nous interceptons les navires qui entrent en zone interdite, par exemple, autour des parcs à éoliennes. Bref un métier plein de défis. »

**Commissaire Jan Garcet, Chef de l'unité en mer du Nord,
Police de la navigation**







16 ↵ La Garde côtière veille sur la mer

Division gestion des ports et de l'eau

La division de la gestion des ports et de l'eau vise une circulation sûre et fluide des voies navigables maritimes. Elle participe à la concertation nautique et technique et suit de près la réglementation en ce qui concerne les ports flamands, les voies navigables et la navigation. La division interprète la position de la Flandre au niveau européen et international. Inversement, il transpose la réglementation internationale et européenne dans une politique flamande avec une attention toute particulière pour l'accessibilité des ports.

Un port bien disponible est crucial pour concurrencer les ports à l'étranger. C'est la raison pour laquelle la division développe son expertise logistique. En collaboration avec l'Agence des Services Maritimes et Côtiers (MDK) et la division Accès maritime, on veille également à fournir un service fluide à la navigation et aux ports. En ce qui concerne la région de l'Escaut, une collaboration est prévue avec les Pays-Bas.



« Au sein de la Garde côtière, nous jouons un rôle actif au niveau de la stratégie. Nous suivons les initiatives européennes importantes pour la Garde côtière, de la réglementation aux projets en passant aussi par la stratégie. En cas de lacunes ou de points sensibles dans la réglementation nautique, nous cherchons des solutions. Ainsi, les missions opérationnelles des partenaires de la Garde côtière peuvent se dérouler sans problème et nous contribuons à une navigation sûre et fluide. »

Nadège Dewalque, juriste à la division de la gestion des ports et de l'eau



SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement

Le SPF Affaires étrangères gère les canaux diplomatiques de Belgique. Ses compétences ne se limitent pas uniquement aux accords bilatéraux et multilatéraux. Des instances européennes et des instances internationales spécialisées relèvent également de leur domaine de travail.

Les Affaires étrangères disposent également d'un Centre de Crise qui peut intervenir en cas d'accident en mer, en dehors des eaux territoriales et impliquant des belges et des étrangers.

En collaboration avec les autres partenaires de la Garde côtière, les Affaires étrangères traitent les demandes des navires étrangers qui veulent mener des recherches océanographiques et hydrographiques dans la partie belge de la mer du Nord. Les navires qui reçoivent l'autorisation, sont suivis de manière stricte.

« Je traite les demandes des navires étrangers qui souhaitent faire des recherches dans la partie belge de la mer du Nord. Il peut s'agir d'une étude du sol, d'une étude sur les sortes de poissons ou de l'analyse d'échantillons d'eau. Les chercheurs doivent dire ce qu'ils veulent faire, où et à l'aide de quel matériel. Nous examinons avec les autres partenaires de la Garde côtière si nous leur accorderons l'autorisation ou pas. Si la réponse est positive, ces navires reçoivent un diplomatic clearance ou « dipclear ». »

Koen Verheyen, attaché à la Direction Mondialisation du SPF Affaires étrangères



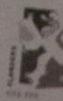
Centre de Crise des Affaires étrangères, Bruxelles



Bâtiment Affaires étrangères, Bruxelles







eu

trio.be

Belgisch voorzitterschap van de Raad van de Europese Unie
Présidence belge du Conseil de l'Union européenne
Belgische Ratsvoorzitterschap der Europese Unie
Belgian Presidency of the Council of the European Union

CONF
25TH AN
THE EI

SUCCESSES – F



Division Gestion environnementale internationale

La division Gestion environnementale internationale du Département Environnement, Nature et Energie des Autorités flamandes suit les réunions environnementales internationales et les forums internationaux et multilatéraux. La division est le point de contact pour la collaboration environnementale avec diverses régions et pays. Elle détecte les nouveaux dossiers environnementaux aussi vite que possible et recherche des experts qui peuvent suivre ces dossiers pour la Flandre. Un exemple est l'ensemble des accords relatifs à la diminution des émissions de navigation.

La transposition correcte des directives environnementales internationales dans la réglementation flamande relève des missions de la division de la Gestion environnementale internationale. De plus, la division est actif dans le partenariat flamand Eau pour le Développement où la Flandre s'engage à diminuer de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau pure.

« Pour protéger aussi bien que possible la mer, nous collaborons avec d'autres pays européens et même au niveau mondial. En effet, les conséquences d'une pollution ne se limitent pas à notre pays. Pour éviter une pollution et pour délimiter les zones protégées, des accords et des traités doivent être conclus entre les états. La division Gestion environnementale internationale suit les développements et examine quelles sont les conséquences pour la Flandre et s'il faut apporter des modifications à la stratégie. »

Geert Verreet, attaché à la division Gestion environnementale internationale



Ministère de la Défense

Lorsqu'une situation d'urgence se produit en mer du Nord, la Défense offre son aide et met des hélicoptères Seaking, des "ready duty ships" et des plongeurs à disposition. La Défense mène des contrôles dans tous les bateaux de pêche belges et étrangers dans la zone économique exclusive belge ou la ZEE. A cet effet, la Défense collabore avec la division Pêche en mer.

De plus, la Défense propose également de l'aide en cas de pollution de la mer du Nord et lors de la destruction d'explosifs en mer. Les services radio maritimes fournissent des informations à la navigation et assurent une permanence sur les canaux d'urgence.

Sur une partie de la mer du Nord, devant Lombardsijde, des exercices de tirs sont régulièrement organisés. La marine belge contribue à la lutte contre la piraterie en participant à des opérations internationales de surveillance.



« Nous avons quatre hélicoptères Seaking pour les opérations SAR (Search and Rescue). Nuit et jour, au moins un Seaking est toujours prêt à décoller dans les dix minutes. La plupart des appels ou « scrambles » se déroulent en mer. Il y a six membres d'équipage : pilote, copilote, navigateur, mécanicien de bord, médic et un sauveteur-plongeur. Ensemble, nous faisons tout pour mettre en sécurité les gens, également dans des circonstances parfois difficiles. Notre slogan est « audē audēndā » - Ose tout ce qu'il faut oser. »

Kris Saman (« Jax ») commandant aviateur de la 40ième Escadrille, Base Coxyde







24 La Garde côtière veille sur la mer

Division de la Côte

Protéger la côte contre les grandes marées et les inondations est sans doute l'une des principales missions de la division de la Côte. La division entretient les dunes et les digues et élève les plages pour se protéger contre la mer.

Outre dans la sécurité de la côte, la division de la Côte investit également dans l'univers de la côte et les récréations aquatiques. Elle construit, entretient et exploite les ports de pêche côtière à Nieuwpoort, Ostende, Blankenberge et Zeebrugge et y aménage des zones vertes et des chemins pour les cyclistes et les promeneurs.

L'Hydrographie flamande est une équipe de la division de la Côte. Ils réalisent les cartes nautiques papier et électroniques pour l'Escaut et la partie belge de la mer du Nord. Ils rédigent également d'autres publications nautiques comme les livrets des marées et les Avis aux navigateurs.

L'Hydrographie flamande réalise des bathymétries dans l'Escaut et sur le Plateau continental belge, détermine l'endroit des épaves et examine la surface, les marées, la houle, l'hauteur des vagues, le vent et les courants. L'équipe gère le Réseau de Mesure des Bancs de Flandre, un réseau de bornes et bouées de mesure en mer du Nord. Avec les informations récoltées, un avis météorologique est réalisé chaque jour spécifiquement pour la côte et la mer.

La division de la Côte fait partie avec le Service d'Accompagnement maritime, Flotte et Pilotage, de l'Agence des Services Maritimes et Côtiers (MDK).



Protection contre les inondations, Ostende



Ria Desnouck, cartographe

« Les cartes nautiques papier ou électroniques pour la navigation peuvent être comparées aux cartes routières et gps pour les automobilistes. Les cartes maritimes en papier peuvent être adaptées par les utilisateurs eux-mêmes. Toutes les deux semaines, ils reçoivent les « Avis aux Navigateurs » avec toutes les modifications. Les cartes électroniques sont automatiquement actualisées. En raison des changements de la profondeur du sol marin, il faut adapter constamment les cartes. Les constructions de parcs à éoliennes et les travaux portuaires entraînent donc aussi des modifications. »

Ria Desnouck, cartographe à la division de la Côte



SPP Développement durable

Le SPP Développement durable (SPP DD) coordonne la politique fédérale pour le développement durable et est également la force motrice de la commission interdépartementale Développement durable, une plateforme de concertation dans laquelle les régions sont également représentées. Le SPP DD gère également le secrétariat et coordonne les divers groupes de travail.

De plus, ce service offre un soutien aux autres administrations pour rendre leur fonctionnement et leur stratégie plus durables. Divers instruments et programmes sont rédigés à cette fin comme le Guide pour les Achats durables. Pour sensibiliser les fonctionnaires, une « Journée du Développement durable » est organisée chaque année, en octobre.

Le SPP DD suit également la stratégie relative au développement durable d'un point de vue international. Le SPP DD est un partenaire de discussion et un initiateur de stratégies actifs dans divers forums, comme à l'Union européenne et aux Nations Unies.



Jo Versteven, chef de projet
Guide pour les Achats durables

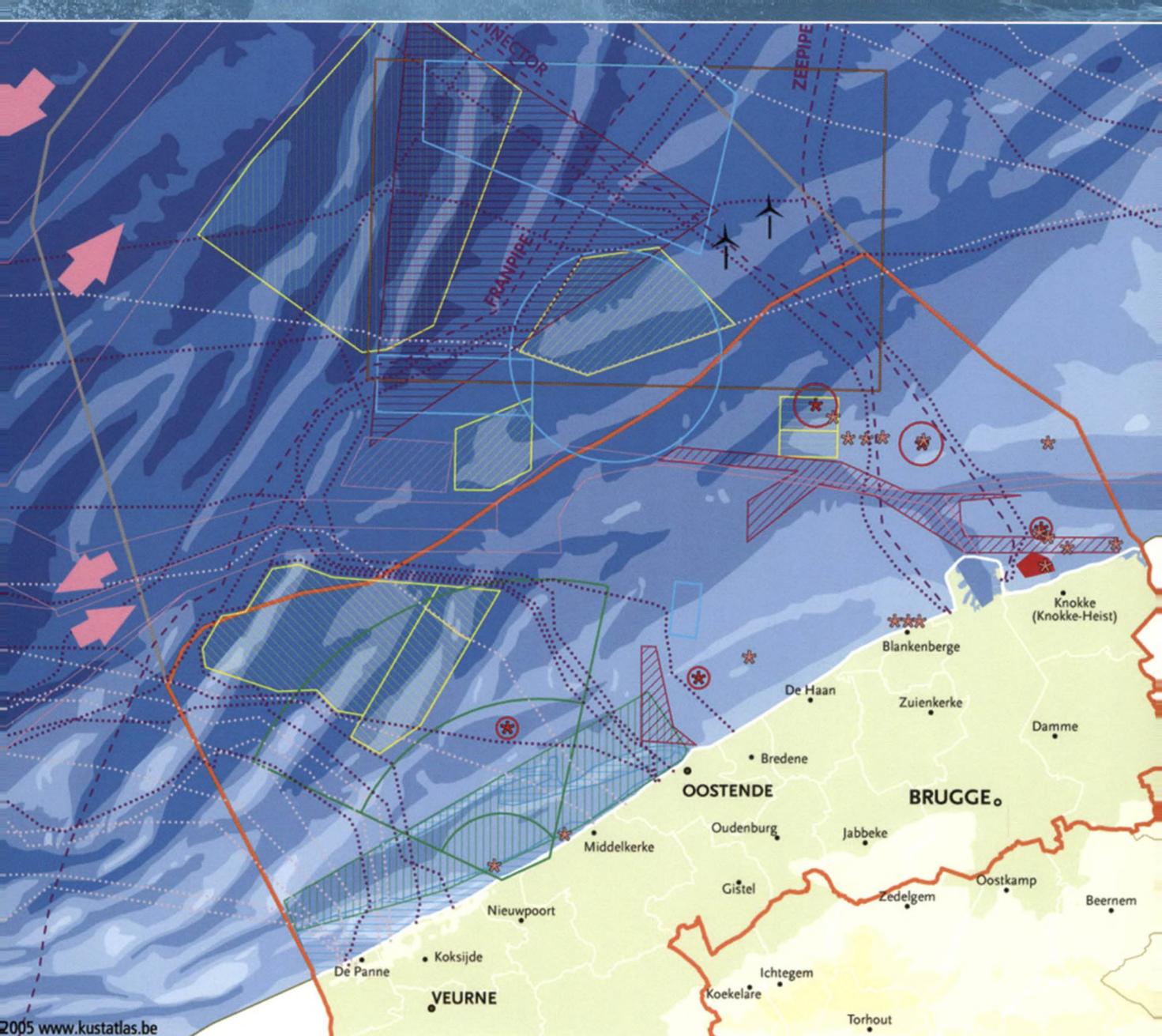


Sensibiliser le développement durable

« Je suis responsable pour le Guide des Achats durables. Les services publics peuvent acheter via ce guide en ligne des produits et services écologiquement et socialement justifiés. Ceci va des ordinateurs au matériel d'écriture en passant par la récolte des déchets. Il faut également utiliser durablement la mer. C'est la raison pour laquelle le Centre de Coordination pour la Gestion Intégrée du Littoral a réalisé avec plusieurs scientifiques un atlas de la côte avec l'information sur les activités en mer et des conseils pour protéger notre environnement marin. »

Jo Versteven, chef de projet Guide pour les Achats durables au SPP Développement durable





LEGENDE

0 / -2 mètres
-2 / -5 mètres
-5 / -10 mètres
-10 / -20 mètres
-20 / -30 mètres
-30 / -40 mètres

UTILISATION MILITAIRE

- Zone exercices de tirs
- Zone d'exercices marins et aériens
- Zone d'exercices marins

TRANSPORT MARITIME

- Route et direction du trafic
- Lieu d'ancre

CABLES DE COMMUNICATION ET CANALISATIONS

- Câbles de communication
- Câbles de communication inactifs
- - - Gazoducs

EXTRACTION DE SABLE ET DE GRAVIER

- Zone de contrôle 1
- Zone de contrôle 2
- Zone de contrôle 3
- Zone d'exploration

EXTRACTION D'ENERGIE



Parcs à éoliennes

LIEUX DE DEPOT

- Zone de dragage
- Lieu de déversement bouées de dragage
- Lieu de déversement bouées de dragage in-
- Lieu de dépôt munitions de guerre (dumping unique après la première guerre mondiale)
- Lieu de dépôt déchets industriels (inactif depuis 1990)

NATURE

- Natura 2000 - zone de protection directive oiseau
- Natura 2000 - zone de protection directive habitat
- Site Ramsar : Bancs de Flandre





28 ↵ La Garde côtière veille sur la mer

Pilotage

Le Pilotage est chargé de conduire et assister les navires sur d'importants trajets indiqués par les Autorités flamandes. Les pilotes maritimes assistent les capitaines dans la navigation et la manœuvre de leur navire.

Le pilotage en mer se fait à l'aide d'une yole (un petit bateau ouvert avec une propulsion moteur) aussi longtemps que les conditions météorologiques le permettent. En cas de mauvais temps, le pilotage peut se faire avec un hélicoptère ou à distance. Le commandant de bord du navire est alors guidé par le pilote à partir d'un central radar.

Le pilotage donne également des conseils nautiques lors de transports à risque, trains de bateaux difficilement maniables, délimitation, évacuation des épaves et approfondissement des eaux navigables. De cette manière, l'organisation contribue à un accès sûre et fluide aux ports flamands.

Avec Flotte, le Service d'Accompagnement maritime et la division de la Côte, le Pilotage fait partie de l'Agence des Services Maritimes et Côtiers (MDK).

« J'assiste les navires de toutes sortes de longueurs lorsqu'ils arrivent ou quittent le port de Zeebrugge, Ostende et Nieuwpoort. Normalement je me rends à bord du navire à l'aide d'une yole. En cas de mauvais temps, je suis amené à bord via un hélicoptère ou j'assiste le capitaine à distance à l'aide d'images radar et de VHF (communication radio). En tant que pilote, il faut pouvoir gérer le stress car piloter c'est anticiper et planifier mais aussi corriger et improviser. »

Paul Van Wezemael, pilote côtier au Pilotage



SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

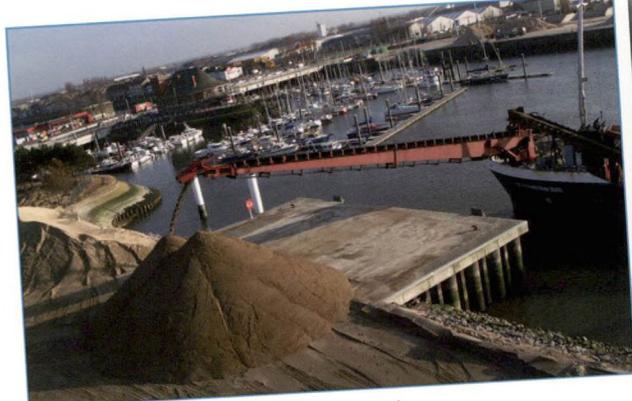
Deux directions générales du SPF Economie contribuent au fonctionnement de la Garde côtière.

DG Qualité et Sécurité :

Le service Plateau Continental est responsable de l'utilisation et de l'exploitation des richesses minérales et autres richesses non vivantes dans la mer territoriale, par exemple l'extraction de sable et de gravier. Ce service contrôle aussi la mise en place de câbles de télécommunication dans le fond de la mer. La division Contrôle veille à la sécurité des pipelines offshore. La division Contrôle et La Division Réglementation et Politique de contrôle veillent à la sécurité des pipelines offshore.

DG Energie :

DG Energie est responsable des terminaux de gaz à Zeebrugge et du placement des câbles électriques et des pipelines dans les fonds marins. La DG est également responsable pour la construction et l'exploitation des installations pour produire de l'électricité utilisant de l'eau, des courants et du vent.



Déversement de sable extrait en mer, Ostende

« Avec le navire de recherche océanographique Belgica, nous réalisons chaque année environ sept campagnes de mesure en mer. Nous avons installé sur le Belgica un multibeam et des jauge de profondeur spécialisées nous permettant de mettre en carte les bancs de sable. Nous examinons quel effet l'extraction de sable a sur la hauteur du fond marin. Grâce aux résultats de recherche, nous pouvons intervenir là où c'est nécessaire et faire de l'extraction de sable durable. Le sable et le gravier extraits sont en effet utilisés dans le secteur de la construction et comme défense pour la côte. »

Helga Vandenreyken, attaché au service Plateau continental du SPF Economie



Prendre des échantillons de sol à bord du Belgica







Division Accès maritime

La Division Accès maritime gère et entretient toutes les voies d'accès aux ports flamands : Ostende, Zeebrugge, Gand et Anvers.

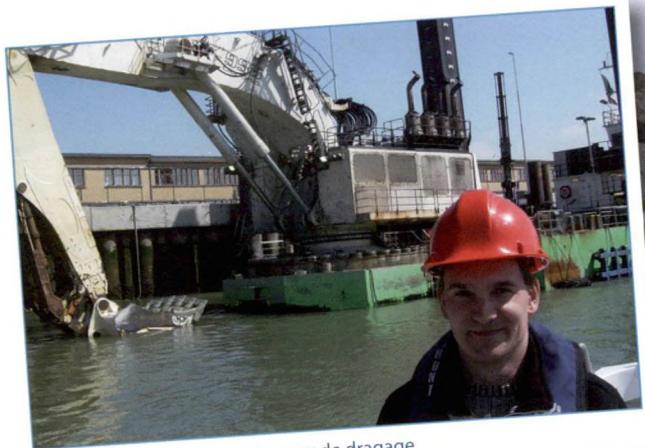
La division veille au passage fluide des navires sur l'Escaut et ce, de la mer jusqu'après Anvers. Elle y parvient en réalisant des travaux de dragage et en évacuant les épaves. Elle agit alors toujours en respectant l'environnement, par exemple, en réutilisant les boues de dragage et en assainissant de manière écologique.

L'infrastructure rendant les ports accessibles à la navigation comme les écluses, est construite et entretenue par la division. De plus, elle subsidie les autres travaux dans le port, par exemple, l'installation de docks ou de murs de quai.

Dans les zones portuaires, la division Accès maritime entretient les voies et les surfaces gérées par la Région flamande.

« Je suis superviseur des travaux de dragage dans les voies maritimes de la mer du Nord et sur l'Escaut. Pendant des travaux de dragage dans le port d'Ostende nous sommes tombés sur des mines de la Première et Deuxième Guerre Mondiale. Dans ces circonstances nous ne travaillons pas avec nos dragues suceuses porteuses traditionnelles pour des raisons de sécurité. Nous utilisons un Dipper Dredger, disons une grue géante sur un ponton flottant. Cette grue est entièrement blindée et a déjà dragué des explosifs jusqu'au 1000 kilos. »

Jan Deschagt, superviseur travaux de dragage à la division Accès maritime



Jan Deschagt, superviseur travaux de dragage



Travaux au Deurganckdok, Anvers



SPF Finances Douanes et Accises

La douane est chargée de protéger la société, de promouvoir le commerce international en se chargeant de la gestion des frontières extérieures et d'assurer la sécurité de la chaîne logistique.

Elle protège les intérêts financiers de la Belgique en percevant et en contrôlant les droits d'importation, les accises et la TVA. La douane protège l'économie contre le commerce déloyal et illicite et lutte contre la fraude, le crime organisé et le terrorisme.

En mer et à la côte, la Brigade maritime veille aux intérêts de la douane. La Brigade maritime patrouille dans les eaux territoriales et le plateau continental et met la navigation dans nos eaux en carte. Elle surveille les installations portuaires et l'infrastructure stratégique en mer. La Brigade maritime ne veille pas seulement sur les produits extraits en mer comme le sable, le gravier, l'électricité et les produits de la pêche, mais également sur les marchandises qui sont importées et exportées via les ports côtiers belges. Outre le contrôle des carburants et des provisions (cigarettes et alcool) la Brigade maritime peut examiner les navires à la recherche de marchandises de contrebande ou de drogues. Le contrôle des véhicules de plaisance relève également de ses missions.

La Brigade maritime est toujours prête à assister les autres partenaires de la Garde côtière. Il y a toujours une unité de la Douane qui fait la permanence au Carrefour de l'Information Maritime (MIK) à Zeebrugge.



« A la Brigade maritime nous menons avec 32 personnes surtout des contrôles, à la fois sur terre et en mer. Nous vérifions les biens hors taxe à bord des navires marchands et nous surveillons l'utilisation de gazole rouge par la navigation de plaisance. Nous menons également d'importantes actions de recherche de marchandises de contrebande et de drogues. De plus, pour certaines opérations nous collaborons avec d'autres partenaires de la Garde côtière pour le contrôle des bateaux de pêche dans la partie belge de la mer du Nord, la dite Garde Pêche. »

Tijl De Vloed, assistant administratif Brigade maritime de la Douane







36 La Garde côtière veille sur la mer

Service d'Accompagnement maritime

Le service d'Accompagnement maritime fournit à la navigation des Vessel Traffic Services (VTS). Ceci signifie que tous les bateaux en mer du Nord sont identifiés et accompagnés et la transmission d'information et l'octroi d'assistance y jouent effectivement un rôle important. Le service d'Accompagnement maritime collabore à cet effet étroitement avec les Pays-Bas, via un réseau de tours radar pourvues ou pas en personnel.

Même en cas de situation difficile, les bateaux ne sont pas abandonnés à leur sort lorsqu'ils se retrouvent dans la mer du Nord où le trafic est dense. Le Centre Maritime de Sauvetage et de Coordination (MRCC) est, outre, le point central de contact pour les événements en mer, également responsable de la coordination des actions de sauvetage.

Avec la Division de la Côte, Flotte et Pilotage, le service d'Accompagnement maritime fait partie de l'Agence des Services Maritimes et Côtiers (MDK).

« Je suis opérateur du trafic maritime à la centrale du trafic de Zeebrugge. Avec mes collègues, je surveille la navigation devant notre côte. Si nous voyons qu'une situation dangereuse se produit, nous intervenons. Ceci peut se faire en donnant des informations utiles, en donnant la position d'une bouée, etc. Si un navire pétrolier Liquified Natural Gas (LNG) se rend dans le port de Zeebrugge, nous avertissons non seulement les navires à proximité pour qu'ils tiennent leur distance mais nous donnons également une assistance radar au pétrolier LNG. En agissant de manière préventive, nous tentons d'éviter les accidents. Il vaut toujours mieux prévenir que guérir ! »

Alain Mahieu, opérateur du trafic maritime au service d'Accompagnement maritime



Opérateur du trafic maritime au centre de Zeebrugge



Opérateur MRCC, Ostende



SPF Mobilité et Transport

DG Transport maritime

Le Transport maritime (un département du SPF Mobilité et Transport) mène des inspections à bord des navires pour contrôler leur navigabilité, sécurité et conditions de vie à bord. De plus, lors des inspections, ils vérifient également si le milieu marin est suffisamment protégé et si les navires respectent les directives environnementales.

Le Transport maritime organise des examens et fournit des attestations comme des certificats, des certificats de jaugeage et des brevets de pilotage pour la navigation. Le département est également responsable de la surveillance du transport de marchandises dangereuses en mer. Enfin, le Transport maritime collabore au développement de la réglementation nationale et internationale pour la navigation et la navigation de plaisance.

« J'inspecte les navires étrangers dans les ports belges. Avec mes collègues, j'examine la partie structurelle, le matériel de navigation et de communication et la partie machine. De plus, nous veillons à ce que l'équipage du navire puisse faire leur travail dans des conditions convenables et c'est la raison pour laquelle nous examinons aussi les emménagements, le sanitaire et la cuisine. Les navires qui ne sont pas en ordre au niveau de points importants sont retenus dans les ports jusqu'à ce que les réparations et les améliorations nécessaires soient faites. »

Stefaan Verhellen, inspecteur de la navigation au Contrôle du port par l'état du SPF Mobilité et Transport







40 La Garde côtière veille sur la mer

Flotte

Les Autorités flamandes ont hébergé quasi tous leurs bateaux dans une société d'armateurs « Flotte » et prend tout ce qui touche à la société d'armateurs dans un contexte international pour son compte. Avec environ 50 bateaux, Flotte remplit quasi toutes les missions qui ne relèvent pas de la Défense : engager des bateaux pour le pilotage, pour la mise en place de bouées et balises, pour le sauvetage et le remorquage, pour les services de bac... La zone de navigation comprend la mer du Nord, les ports, le canal de Gand-Terneuzen et l'Escaut. Flotte remplit plusieurs missions favorables à la sécurité sur les voies navigables, servant un large public et permettant à d'autres autorités ou organisations de remplir leurs missions. Sur base contractuelle, Flotte met des bateaux à disposition des autres partenaires Garde côtière, par exemple l'Hydrographie flamande, la police de la navigation, la douane et le SPF Santé publique. Flotte joue un rôle central et crucial lors de l'engagement de moyens sur l'eau pour le secours général en mer.

Flotte fait partie de l'Agence des Services Maritimes et Côtiers (MDK) ensemble avec la division de la Côte, Pilotage et le Service d'Accompagnement maritime.



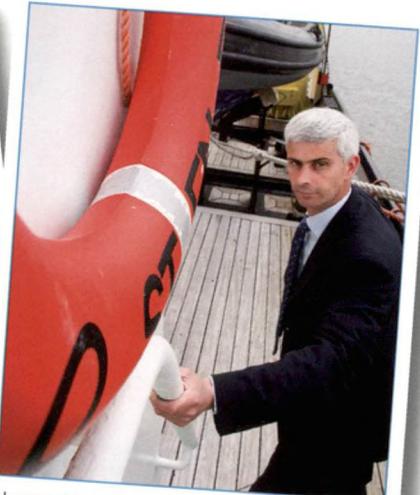
Secours avec le « Zeehond »

« Je suis Directeur Opérations chez Flotte. Flotte travaille en collaboration avec des nombreux partenaires de la Garde côtière : nous fournissons des bateaux de patrouille pour la police de la navigation et la douane ; des bateaux de pilotage, des bateaux-sondes pour l'Hydrographie flamande, nous veillons à ce que nos bateaux de sauvetage à la côte ou le « Zeehond » soient sur place à temps pour les actions de sauvetage à la demande du MRCC,... Par conséquent, la collaboration et le partenariat sont le fil rouge de mon travail quotidien. En collaboration avec de nombreux collègues, à la fois sur terre et à bord, je tente de fournir un service aussi fluide et efficace que possible. »

Capitaine Herman Van Driessche, Directeur Opérations chez Flotte



Bateau de sauvetage « Tuimelaar »



Herman Van Driessche, Directeur Opérations



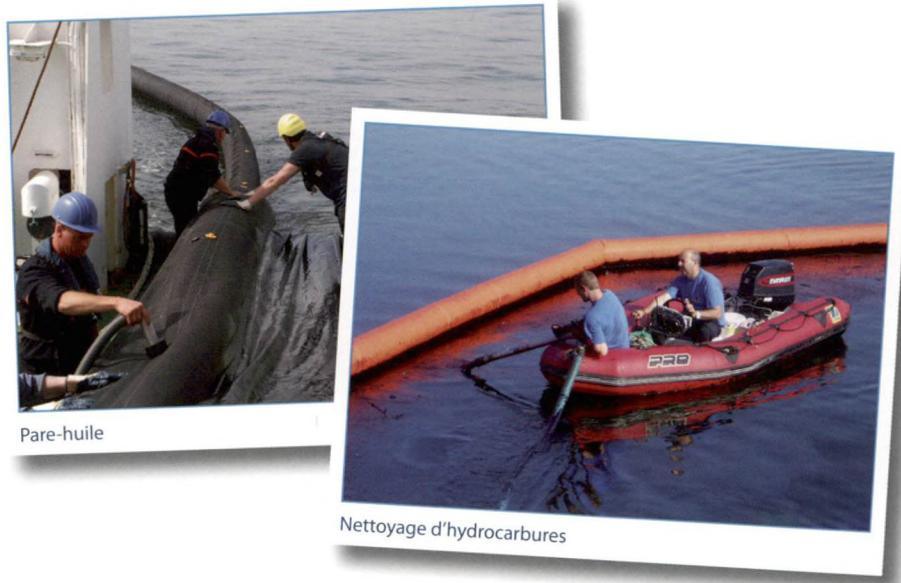
SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Service Milieu marin

Le service Milieu marin (partie du directoire général Environnement du SPF Santé publique) se charge de la politique en matière de protection et utilisation durable du milieu marin. Le service contrôle aussi si la réglementation environnementale dans les zones marines belges très fréquentées est respectée.

C'est la raison pour laquelle le service Milieu marin réalise plusieurs missions de maintien en mer en collaboration avec divers partenaires comme l'UGMM, la police de la navigation, la Défense, la Protection civile, l'Agence des Services Maritimes et Côtiers (MDK)...

De cette manière, le service Milieu marin surveille la pollution de la mer par les navires et elle constate les infractions. Il gère et contrôle les activités dans les zones marines protégées. Il contrôle également les activités en mer requérant un permis ou une autorisation environnementale. De plus, le service Milieu marin gère et stocke les moyens de lutte contre la pollution. Les moyens de lutte contre la pollution permettent de nettoyer les nappes de polluants et d'éviter une pollution supplémentaire. Le service Milieu marin se charge de la formation du personnel qui utilise ces moyens.



« Je m'occupe de l'achat, de l'entretien et de l'engagement du matériel de lutte contre les hydrocarbures. Ceci comprend notamment des skimmers (appareil pour retirer les hydrocarbures à la surface de l'eau) et des booms (écran flottant pour retenir les hydrocarbures). Nous réalisons même une ou deux fois par semaine des exercices avec le matériel. La catastrophe avec le Tricolor était le plus grand incident que j'ai vécu jusqu'à présent. Un bateau de ravitaillement a récemment perdu du fuel dans le port d'Ostende. Grâce à une intervention rapide et un barrage rapidement installé, nous avons pu éviter que du fuel se retrouve en mer ou sur la plage. »

Jan Tavernier, expert technique de lutte contre la pollution marine au service Milieu marin du SPF Santé publique







44 La Garde côtière veille sur la mer

Division Pêche en mer

La division Pêche en mer à Ostende, relève du département Agriculture et Pêche, section Stratégie Agricole et Piscicole. La division sert d'appui à la stratégie, suit les mesures fixées et les contrôle.

La division Pêche en mer fixe des quotas et peut fermer des zones de pêche si nécessaire. Outre la collecte et l'analyse des toutes sortes de données relatives au secteur de la pêche, la division publie diverses publications notamment un rapport annuel de l'apport en poissons et la somme réalisée (bénéfice) de la pêche maritime belge.

Les licences de pêche sont également délivrées par la division Pêche en mer. Les licences sont définies en fonction de la puissance du moteur et du tonnage (grandeur) des bateaux de pêche.

Il y a aussi une cellule d'inspection qui contrôle si la loi est respectée. Ceci se fait via un système de suivi satellite pour les bateaux de pêche (VMS) installé à Ostende. Pour le contrôle sur le terrain, la division Pêche en mer collabore régulièrement avec d'autres partenaires de la Garde côtière. En ce qui concerne la garde Pêche dans les régions maritimes belges, une collaboration est prévue avec la Marine, la flotte et l'avion de l'UGMM qui contrôle l'espace aérien.

Un aumônier et un consultant moral liés à la division assurent l'appui social et pour l'appui financier lors de l'engagement des mousses et des marins, il y a le fonds des marins.

« Lorsque nous surveillons la pêche maritime, nous nous installons à couvert dans la zone d'ancre entre les grands cargos. Nous tenons à l'œil le radar pour voir si tout le monde respecte la loi. Via un rhib (rigid hull inflatable boat) nous nous rendons à bord du navire de pêche que nous souhaitons contrôler. Nous vérifions les documents de bord et les licences de pêche et allons voir dans l'espace réservés aux poissons. Nous mesurons également les filets. Les mailles du filet ne peuvent en effet ne pas être trop petites. »

Guy De Vleeschouwer, Expert en chef Garde Pêche à la division Pêche en mer



Contrôle grandeur du poisson



Guy De Vleeschouwer, Expert en chef Garde Pêche



SPP Gestión científica

Unité de Gestion du Modèle mathématique de la mer du Nord (UGMM)

Au sein de la Garde côtière, l'aspect écologie joue un rôle important. L'Unité de Gestion du Modèle mathématique de la mer du Nord (UGMM), un département de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, examine les systèmes économiques à la mer du Nord à l'aide de techniques spéciales. Via ces études, les scientifiques parviennent à mieux cerner la situation du milieu marin et ils peuvent faire des prévisions.

Pour l'exécution de l'étude scientifique, l'UGMM dispose du Belgica. Ce navire de recherche océanographique peut être considéré comme un laboratoire flottant. Des équipes internationales participent parfois aux études océanographiques sur le Belgica. Lorsqu'une catastrophe pétrolière a lieu, des échantillons de l'eau sont relevés à l'aide du Belgica ou du Tuimelaar, un petit bateau de surveillance. On peut ainsi vérifier quels sont les effets de la catastrophe sur le milieu marin.

Outre le Belgica, l'UGMM dispose également d'un avion d'observation. À l'aide de cet avion, on contrôle les déversements illégaux en mer du Nord. En outre, cet avion peut être utilisé pour le contrôle des navires d'extraction de sable, l'observation des mammifères et des oiseaux marins, etc. Lorsque des cétacés ou d'autres mammifères marins sont en détresse ou ont échoué, l'UGMM entreprend des actions pour aider les animaux. L'UGMM réalise également des examens scientifiques sur ces animaux.

« Nous récoltons les mammifères marins morts comme les marsouins et les dauphins et les rassemblons dans un grand congélateur. Ensuite nous réalisons avec un spécialiste de l'Université de Liège, une autopsie.

Nous tenons à savoir pourquoi l'animal est décédé, quel était son état de santé avant sa mort. Lorsque de grandes baleines échouent, nous nous rendons sur place avec toute l'équipe et nous réalisons l'autopsie sur place. »

Jan Haelters, coordinateur examen scientifique des baleines et dauphins à l'UGMM



Jan Haelters, coordinateur examen scientifique des baleines et dauphins à l'UGMM



Avion d'observation





48 ↵ La Garde côtière veille sur la mer

Le gouverneur de la province de Flandre occidentale

Le gouverneur de Flandre occidentale est le président de l'organe de concertation Garde côtière. Il est responsable de la rédaction des plans d'urgence et d'intervention provinciaux et de l'organisation des exercices catastrophe.

En tant que coordinateur général du « Plan d'urgence mer du Nord », le gouverneur assurera lors d'une situation d'urgence en mer du Nord la coordination du secours, la communication de crise et du suivi.

« Je suis responsable du secours public. Les risques sont inévitables, mais on peut s'y préparer. C'est la raison pour laquelle nous rédigeons divers plans d'urgence. On y retrouve les procédures d'alerte et de déploiement des services concernés (MRCC, Flotte, Défense, Police de la navigation...). La collaboration et une bonne communication sont cruciaux lors des situations de catastrophe. »

Johan Débyser, commissaire d'arrondissement et chef de cabinet de la province de Flandre occidentale



Gouverneur en tant que coordinateur plan d'urgence



Exercice de sauvetage avec rescapés d'une noyade





Protection civile



Centre de Crise



Police de la navigation



Gestion environnementale internationale



Défense



Côte



Economie



Accès maritime



Finances



Flotte



Santé publique



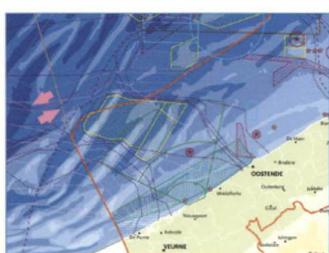
Pêche en mer



Gestion des port et de l'eau



Affaires étrangères



Développement durable



Pilotage



Accompagnement maritime



Mobilité et Transport



Gestion scientifique



Gouverneur Flandre occidentale

Explication abréviations

DG : Directeurat général

LNG : Liquified Natural Gas

MIK : Carrefour de l'information maritime

MRCC : Centre Maritime de Sauvetage et Coordination

SAR : Search and Rescue

SPF : Service public fédéral

SPP : Service public de programmation

VHF : Very High Frequency

VTS : Vessel Traffic Services

ZEE : Zone Exclusive Economique



garde côtière

Numéros d'urgence (uniquement en cas d'incident !)

+32 59 70 11 00

+32 59 70 10 00

Secrétariat Garde côtière

info@kgc.be

+32 59 25 54 70

Carrefour de l'information maritime (MIK)

mik@mil.be

+32 50 55 83 34

Centre de coordination et de sauvetage maritime (MRCC)

mrcc@mrcc.be

+32 59 34 10 20

www.gardecotiere.be